



BP Responsable d'Exploitation Agricole Spécialité Apiculture

Le profil demandé

Pré requis

- 18 ans au moins
- Titulaire d'un CAP ou BEP ou une scolarité complète de seconde
- Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein
- Si pas de diplôme : 1 an d'expérience professionnelle en apiculture ou 3 ans dans un autre secteur

Les atouts

- Une formation professionnalisante
- Une reconversion professionnelle et une évolution de carrière
- Au CFPPA d'Auvergne, une insertion professionnelle de 85 % (données 2013-2014)

Diplôme de niveau 4

Lieu de formation : CFPPA Auvergne

Cursus court : 1 an, à partir de novembre

Rythme : 28 semaines au CFPPA, 9 semaines en entreprise

Contrat de professionnalisation : 2 ans, à partir de septembre

Rythme : à définir avec l'entreprise

Admission

Sélection sur dossier (dossier de candidature à déposer dès que possible au CFPPA d'Auvergne)

Entretien de motivation



Les métiers visés

- Salarié agricole spécialisé
- Apiculteur professionnel
- Responsable d'ateliers apicoles

Les modalités de financement

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

Vous pouvez dès à présent consulter le site du Pôle Emploi, du Conseil Régional, du Ministère du travail, ou de l'OPCA à laquelle votre entreprise est affiliée.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées.



Le programme

- Gérer une exploitation agricole : Gestion de l'exploitation, suivi administratif et financier, commercialisation des produits, gestion du travail
- Diriger un atelier Apicole : conduire un atelier de production apicole (et mise en oeuvre des opérations liées), conduire un atelier apicole en vue de la multiplication du cheptel (productions d'essaims et de reines, mise en oeuvre des opérations liées à la conduite de l'atelier)
- Options techniques : Diversification de l'atelier apicole, Connaître et utiliser les ressources floristiques
- Elaborer son projet professionnel en vue d'une installation avec ou sans les aides

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Cours avec des formateurs expérimentés
- Mises en situations professionnelles
- Visites d'exploitations professionnelles apicoles du réseau de l'ADAM ainsi que des rencontres avec des professionnels, conférences diverses

Spécificités en termes d'équipements

- Une Exploitation agricole, avec ses 150 ruches et sa miellerie sur le Complexe d'enseignement agricole de Toulouse Auzeville
- 40 ruches sur le CFPPA d'Auterive
- Des équipements de protection adaptés

Charte d'accueil du public handicapé

Le CFPPA a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée. Personne à contacter : Aude JAMIN.



CFPPA Auterive - Cité des Sciences Vertes
50 Route de Grazac - 31190 Auterive - Tél. 05 61 50 62 78
cfppa.auterive@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

